Saison 2017-2018

ASSOCIATION ESPÉRANCE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PETANQUE SPORT ADAPTE

Samedi 24 Février - Saumur

Organisé par l'Association Espérance

INFORMATIONS GENERALES

- Lieu de la manifestation : Salle de Sports de Vernantes – Rue d'Angleterre 49390 Vernantes

- La fiche d'engagement est à retourner pour le 16 Février 2018

Au CDSA 49 - PERRAIN Célia

à l'adresse mail suivante : cdsportadapte49-educateur@orange.fr

Et un double au club organisateur avec le règlement des inscriptions à :

Association Espérance - 90 rue de la Croix Blanche - 49100 Angers - saumur@esperance49.fr

- frais d'inscription : 5€ par sportif à l'ordre de l'ASSOCATION ESPERANCE

- Buvette sur place

- Contact : A l'attention de Morisset Florian (*saumur@esperance49.fr / 06 45 21 26 84*)

PROGRAMME PREVISIONNEL

L'Association Espérance se réserve le droit d'apporter quelques modifications horaires en fonction du nombre d'inscrits :

- 9 H 00 : **Arrivée des sportifs et pot d'accueil**
- 9 H 30 : Vérification des licences.
- 10 H 00 : Début des compétitions
- 12 H 00 – 13 H 00 : Repas.
- 13 H 30 : Reprise et poursuite des compétitions.
- 17 H 00 : Remise des récompenses suivie d'un pot de l'Amitié.

Le jour de la compétition :

- les encadrants devront être en possession du dossier médical des sportifs engagés, des licences (avec photo et classification).

- le règlement FFSA sera respecté

Rappel du règlement

RAPPEL DU REGLEMENT FFSA applicable jusqu'au 31/08/2021

A. REGLES GENERALES

La pétanque est un sport qui oppose :
- en tête-à-tête : un joueur à un joueur, chacun possédant 3 boules
- en doublette : deux joueurs à deux joueurs, chacun possédant 3 boules
- en triplette : trois joueurs à trois joueurs, chacun possédant 2 boules

- Le but doit être lancé entre 6 et 10 m par un joueur pour les trois divisions et doit s'arrêter à 1m de la ligne de fonds (D1/D2) ou à 1m d'un terrain adverse (D3).
- N'importe quel joueur de l'équipe lance le but et il n'est pas obligé de jouer le 1er
- A la mène suivante le but est lancé par l'équipe qui a marqué, depuis l'endroit où il se trouvait. Si la distance voulue ne peut être atteinte, on recule dans le sens du jeu (avant le premier jet)
- On dispose d'1 minute pour lancer une boule (1mn30 pour la 3ème division)
- Toute boule lancée ne peut être rejouée sauf les boules arrêtées, ou déviées involontairement dans leur course entre le cercle de lancement et le but, par une boule ou un but provenant d'un autre jeu, par un animal, par tout objet mobile (ballon etc ...)
- Pour jouer une boule, on doit se tenir les deux pieds dans le cercle de lancer et n'en sortir que lorsque la boule lancée a touché le sol
- Si après les 3 jets consécutifs par la même équipe le but n'a pas été lancé à la bonne distance, il est remis à l'équipe adverse qui dispose également de 3 essais - en tout état de cause, l'équipe qui a perdu le but après les trois premiers jets conserve la priorité de lancer la première boule.

B. LES CATÉGORIES D'ÂGE OFFICIELLES

9 ans et moins : Moins de 10
10/ 11 ans : Moins de 12
12/13 ans : Moins de 14
14/15 ans : Moins de 16
16/17 ans : Moins de 18
18/19/20 ans pour le SAJ : Moins de 21
18 ans et plus : Adulte
41 ans et plus : Vétéran

C'est l'âge au 1er septembre de la saison en cours qu'il faut prendre en compte pour les catégories

C. LES TERRAINS

Taille des terrains :
La pétanque se pratique sur toutes surfaces. Lors des manifestations non compétitives et des compétitions locales, départementales, de zones sportives et régionales (qualificatives ou non pour le Championnat de France), les terrains pourront être libres (non tracés).

Les Boules :
- doivent être en métal mais ne doivent être ni plombée, ni sablée
- diamètre compris entre 7,05 et 8 cm et peser entre 650 et 800 grammes.

Le But :
- doit être en bois ou en matière synthétique et peut être peint, en aucun cas, il doit être aimanté.
- diamètre : 30 mm (tolérance +1 ou -1 mm)

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT DES SPORTIFS DANS LES COMPETITIONS

Les sportifs sont inscrits dans les compétitions en fonction de la classe dans laquelle ils appartiennent :

- En classe AB, chaque sportif doit être capable de comprendre la notion de compétition et de comprendre l'objectif du jeu

- En classe BC, chaque sportif doit remplir les exigences de la classe AB. Les membres de l'équipe doivent également être capables de collaborer avec un partenaire et de différencier l'action de tirer ou de pointer. Dans chaque équipe, un joueur au moins doit pouvoir déterminer à quelle équipe il revient de jouer.

- En classe CD, les membres de l'équipe doivent remplir les exigences de la classe AB et de la classe BC. Ils doivent également être capables d'élaborer des stratégies adaptées au jeu. Au moins un membre de l'équipe (le capitaine) doit savoir mesurer les points, les compter et en informer la table de marque. Il saura faire appel à l'arbitre en cas de besoin.

Pour plus de précision techniques, les règlements sont disponibles sur le site internet: www.ffsa.asso.fr*, rubrique «Fédération», onglet «textes officiels»*